

**BULLETIN  
MUNICIPAL  
DE SAINT-  
DIVY**

**INFOS DU MOIS**



**n° 384 de Samedi  
27 juin 2009**

**RECENSEMENT MILITAIRE**

**Modalités de recensement des françaises et des français nés en JUILLET 1993**

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs 16 ans révolus. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents.

**INSCRIPTIONS A LA CANTINE ET A LA GARDERIE MUNICIPALE**

**RENTREE 2009/2010**

Les inscriptions, pour la semaine de la rentrée, devront se faire pour le **jeudi 27 août** au plus tard auprès de la mairie.

Les familles qui le souhaitent pourront régler les prestations cantine et garderie par prélèvement automatique.

JUILLET 2009

**ETAT CIVIL**

★ Naissances

- Anaëlle GOURIOU, Kérescar, le 9 avril
- Lucy DAVITTI—TRIBOTTÉ, 2 Kerdalaun, le 27 avril
- Nathan PHILIPPOT, 2bis rue du Kef, le 30 mai

★ Décès

- Jeanne LE GALL, 95 ans, le 22 mai

★ Publications de mariage

- Jérémy LOYER et Emilie MARZIN, 6A Villa Fleurie
- Jean-Vincent LE BEC, Goarémic et Anne Laure BOZEC, Plouider

**URBANISME**

★ Demande de Déclaration Préalable

- Jean-Marc MALEVILLE, 9 rue Victor Hugo  
Clôture

★ Accords de Déclaration Préalable

- Hervé MARTIN, 14 rue des Jonquillies  
Abri jardin
- Kévin PERCHANT, 4 route de Guipavas  
Création vélux
- Hubert TREVIAN, 1 Kérérello  
Capteur solaire + bardage
- Jean-François HAMEL, 1 route de Kersaint  
Abri jardin
- Olivier GROU, 1 rue des Aloettes  
Palissade+

Réhausse conduit cheminée

★ Accord de Permis de Construire

- EARL LEZIART André,  
Kérérello  
Etable

★ Accord de Permis d'aménager

- ELORN FONCIER,  
Lésivy  
Lotissement

## **ENQUETE PUBLIQUE**

### **Modification du PLU**

Il sera procédé à une enquête publique sur la modification 1 Plan Local d'Urbanisme de la commune de STDIVY pour une durée d'un mois, du **lundi 15 juin 2009 au mercredi 15 juillet 2009**. Motif : Intégration du PLH-ouverture à l'urbanisme de zones 2AU à Kéravel.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie les :

- s a m e d i  
4 j u i l l e t  
de 9 heures à 12 heures
- mercredi 15 juillet de 14 heures à 17 heures

## **INFOS UTILES**

### **TRANSPORT SCOLAIRE**

#### ↳ Vers Guipavas et Brest

Les élèves voulant emprunter le transport scolaire en direction de BREST ou de GUIPAVAS pour la prochaine rentrée scolaire, doivent s'inscrire auprès des bureaux des « CARS DE L'ELORN » à Landivisiau pour le **10 juillet 2009**.

Pour les élèves déjà inscrits en 2008/2009, les parents ont reçu un courrier à leur domicile, comprenant le dossier de réinscription à corriger, compléter et signer (recto et verso) et les modalités de règlements. Ces dossiers sont à retourner **pour le 10 juillet 2009** avec une enveloppe timbrée.

Pour les nouveaux élèves, les parents peuvent retirer un dossier d'inscription soit en téléphonant au ☎ 02.98.68.40.00, soit sur le site internet : [www.cars-elorn.fr](http://www.cars-elorn.fr), en cas de paiement par prélèvement (en 3 fois) retirer également une autorisation de prélèvement et l'accompagner d'un RIB. De la même façon, ce dossier doit être rempli et retourné au Cars de l'Elorn **pour le 10 juillet 2009** accompagné du règlement et d'une enveloppe timbrée. L'inscription est faite pour l'année entière. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au ☎ 02.98.68.40.00.

#### ↳ Vers Landerneau

**L'inscription est annuelle**, et le paiement sera fait, au choix, soit sur facture (en 2 fois : fin novembre et fin février), soit par prélèvement (en 3 fois : fin novembre, fin février, fin mai). Pour la carte annuelle, prévoir une photo. Il faut également un RIB et un justificatif de domicile. Le tarif sera de 120 € pour l'année. Les dossiers d'inscription sont disponibles en Mairie.

### **SECRETARIAT DE LA MAIRIE**

☎ **02.98.20.20.90** - Fax : **02.98.20.29.18**

**e-mail : [mairie-st-divy@wanadoo.fr](mailto:mairie-st-divy@wanadoo.fr)**

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 - Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

**En raison des congés, LA MAIRIE sera FERMEE LES SAMEDIS DURANT L'ETE du 11/07 au 22/08/2009 inclus**

## **LE MOT DU MAIRE**

Bonjour !

Comme tous les ans, à la même époque je viens vous faire part de la situation communale pour les six mois écoulés et vous présenter les évolutions immédiates.

## **EN MATIERE DE BATIMENTS COMMUNAUX**

### **La salle polyvalente**

Après deux années d'exploitation, nous maîtrisons mieux la technologie avancée qui équipe cette salle. Des réglages seront sans doute encore à apporter compte tenu de l'expérience acquise. Cet équipement est très utilisé, les week-ends mais aussi en semaine, par les associations bien sûr, mais aussi par les particuliers pour des fêtes de famille, mariages. Des entreprises l'utilisent également.

### **L'ensemble restaurant scolaire/garderie/foyer club**

Ce bâtiment a été mis en service en fin d'année. Après les inévitables corrections d'organisation tirées du retour d'expérience, les services de garderie et de cantine ont pris maintenant leur régime de croisière. La proximité immédiate des écoles est un atout précieux, surtout avec les variations des horaires liées au soutien scolaire. Le club des Genêts de son côté a bien pris possession de son nouveau local.

Des soucis ont été causés par la chaudière dont la mise en route a été difficile. Aujourd'hui tout semble être rentré dans l'ordre. Espérons que cela se confirmera à la prochaine saison de chauffage.

### **Les nouveaux bâtiments scolaires**

Un architecte a été retenu pour la conception et la réalisation du projet, à partir de l'expression des besoins qui lui a été remise : il s'agit du cabinet Corre de Brest, celui qui a conduit le projet de l'ensemble cantine/garderie/local associatif. L'objectif est de réaliser le terrassement en juillet 2010, en vue d'une mise en service en septembre 2011. Malgré les apparences, ce délai est assez tendu, en raison de toutes les contraintes administratives qui entourent ce projet (montage financier, obtention des subventions, contraintes accessibilité, permis de construire dans le périmètre de protection de l'église, aléas des marchés si un ou plusieurs lots sont déclarés infructueux...).

### **L'aménagement du cabinet infirmiers et logement social**

La procédure est en cours. Un dossier de demande de subvention d'Etat a été dressé. Dans un premier temps, le projet sera porté par la Commune qui pourrait obtenir des subventions que n'obtiendrait pas la Communauté de Communes.

### **La réparation des cloches**

Un gros problème d'engrenage a rendu les cloches silencieuses pendant quelques temps. La réparation vient d'être faite.

## **EN MATIERE DE VOIRIE**

**Une réparation générale des chaussées** vient d'être réalisée. Bien qu'en raison de leur bon état d'entretien elles se sont bien comportées, elles ont néanmoins été détériorées par le gel cet hiver.

Un marché a été signé pour **la réfection des peintures au sol** là où c'est nécessaire. Ce sera réalisé très prochainement.

**A la Zone de Penhoat, l'éclairage public est mis en place.**

**Sur la route de Lésivy** entre le Kef et le carrefour du Valy Lédan, le Syndicat du Spernel **remplacera prochainement une grosse canalisation** d'eau potable qui dessert la commune. Il s'agit d'une conduite en fonte qui date de 1965 et qui, en raison de son âge est susceptible de provoquer des fuites d'eau. Or, nous attachons une très grande importance au bon rendement du réseau qui est actuellement de 90 % (on considère qu'un rendement est bon à partir de 80 %). La conduite actuelle est implantée dans le terrain voisin qui sera urbanisé. Dans toute la mesure du possible, nous nous attachons à ce que les canalisations soient implantées dans le domaine public et non dans les propriétés privées.

**Sur la route de Lésivy**, toujours, aussitôt après la mise en place de cette canalisation, nous procéderons à l'enfouissement des réseaux aériens, électricité et téléphone.

Ces travaux, dont les marchés sont signés provoqueront sans doute de la gêne et je vous remercie par avance de votre compréhension.

**Une régularisation foncière** est en cours de réalisation concernant une affaire ancienne ayant trait à l'aménagement de la route de Pen Mezen à Baradozic.

**A Penhoat**, le Conseil Général a récemment acquis 5 000 m<sup>2</sup> pour y construire une annexe à la bibliothèque Départementale.

## **EN MATIERE D'EQUIPEMENTS SPORTIFS**

Un pare ballons a été installé sur le terrain N°3. Du mobilier a été acheté pour des associations et divers travaux effectués dans la salle de sports. Notons aussi que la qualité de la salle de tennis de table a été reconnue puisque un label a été décerné à St-Divy Sports Tennis de Table. Ce label intègre aussi la salle. Il convient de souligner que notre commune compte 443 adhérents ou licenciés dans nos associations. Pour une commune de 1 330 habitants, ceci voudrait dire qu'un habitant sur trois fait partie d'une association. Ce n'est bien sûr pas le cas. Cela met simplement le nombre important d'adhérents à nos associations de personnes extérieures à la commune.

## **SOCIAL - ENFANCE**

Un Centre de Loisirs Sans Hébergement fonctionne désormais le mercredi à la Maison des Bruyères depuis le début de l'année, en partenariat avec La Forest Landerneau. Il est animé par Christelle MARCHAL qui assure aussi la direction du centre aéré pendant les vacances, ce qui présente une continuité dans la direction. Vu la bonne fréquentation le mercredi, il a été décidé de pérenniser ce service qui était jusqu'à présent à titre d'essai.

Notons qu'un relais assistance maternelle assure aussi désormais des permanences à la maison des Bruyères.

## **EN MATIERE D'URBANISME**

Les travaux d'aménagement **du lotissement du Kef N° 4** sont en cours. Les modalités d'attribution des lots ne sont pas encore définitivement arrêtées. De nombreuses demandes sont déjà parvenues. Les prix ne sont pas encore arrêtés non plus. Il conviendra d'abord de s'assurer qu'on ne rencontrera pas de mauvaises surprises, avant d'arrêter le coût de revient définitif.

**Dans la rue des Myosotis** (Kef N°3), les travaux d'aménagement définitif de la voirie (chaussées, caniveaux, éclairage, plantation...) seront réalisés à l'automne. Les lampadaires sont commandés. La zone d'épandage sera supprimée et aménagée en lot supplémentaire. La procédure réglementaire est en cours. L'architecte des Bâtiments de France a émis un avis favorable.

**L'étude du schéma de secteur de Keravel** se poursuit. Nous en sommes à l'intégration de ce schéma de secteur dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Il deviendra alors opposable aux tiers. L'enquête publique, préalable à la modification du PLU est en cours et s'achèvera le 15 juillet. En même temps, nous intégrerons le Programme Local de l'Habitat (PLH) du pays de Landerneau Daoulas dans le PLU. Ce PLH prévoit notamment une servitude de mixité sociale et que d'une manière générale 20 % des constructions nouvelles seront à caractère social moitié en locatif, (nous le pratiquons déjà dans les lotissements communaux) moitié en accession à la propriété dans le cadre du « Pass Foncier », y compris dans les lotissements privés. Nous pourrions alors urbaniser les trois hectares que la commune a achetés. Sont prévus dans l'immédiat 5 logements adaptés pour les personnes âgées et personnes handicapées, un (ou plusieurs lotissements communaux, ce n'est pas encore défini) et une réservation pour des commerces associés à du logement social entre le centre bourg et le rond point de la rue de l'Orée, pour former ainsi à terme une façade commerciale.

Un lotissement privé est en cours de préparation entre le Kef et le carrefour du Valy Lédan. A sens unique, l'accès s'effectuera par la route de Lésivy et la sortie sur la route de Rescrenn. Le lotisseur est Elorn Foncier à Landerneau et les travaux devraient démarrer après l'été.

## **EN MATIERE SCOLAIRE**

Diverses améliorations ont été apportées à l'Ecole Jean de La Fontaine en attendant la prochaine restructuration en profondeur.

Le Contrat d'association avec l'Ecole Sainte Marie vient d'être revalorisé, ce qui la situe désormais parmi les écoles privées les mieux financées par les communes.

## **EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT**

Il s'agit là aussi d'un sujet important, dans lequel la commune s'implique fortement.

La station d'épuration à Saint-Thonan, financée pour moitié par Saint-Divy soit 400 000 € est en phase d'achèvement. Les essais commenceront au mois d'août.

La qualité de l'eau distribuée est conforme pour tous les critères aux paramètres exigés. Toutes les analyses effectuées le confirment. La teneur en nitrates à la source continue à baisser. Nous avons cependant connu un souci ces derniers mois par la détection de molécules provenant de pesticides, la DEA, dérivée de l'Atrazine, produit dont pourtant l'utilisation est interdite. Ceci nous a conduits à doubler les mélanges avec l'eau importée de l'usine de Kernilis, ce qui, naturellement impacte le coût de l'eau distribuée. Aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre. Cet incident met pourtant en évidence l'intérêt de veiller à diminuer l'utilisation de désherbants. C'est pourquoi la commune s'est engagée dans une charte de réduction de l'emploi de tels produits. D'autres solutions sont utilisées (brûlage, balayages plus fréquents de caniveaux, emploi de copeaux sur les parterres). Dans cet esprit aussi un broyeur à branches a été acheté avec les communes de Kersaint et Saint-Thonan dans le cadre du Syndicat du Spernel). Certes, il faudra s'habituer à voir davantage de mauvaises herbes .... mais à choisir..... Entre des mauvaises herbes sur les trottoirs ou des produits chimiques dans l'eau.....

Voilà Madame, Mademoiselle, Monsieur, mes chers amis, résumé l'essentiel de l'action communale depuis le début de l'année et présentés les projets immédiats dont vous verrez la réalisation dans les semaines à venir.

Je vous souhaite un agréable été (ensoleillé ce serait bien) et de bonnes vacances.

A celles et ceux qui ne prendront pas de vacances, je dis « Bon courage » !

Merci de l'attention que vous aurez réservé à cette lecture,

A bientôt !

Jean Jacques COZIAN

## **PROGRAMME DU CENTRE DE LOISIRS POUR L'ÉTÉ 2009**

	<b>lundi</b>	<b>mardi</b>	<b>mercredi</b>	<b>jeudi</b>	<b>vendredi</b>
le 03.07					-jeux de rencontre -décorations diverses sur l'été
du 06 au 10.07	- fresque grandiose - jeu d'enquête	- mobile estival - fabrication d'une cabane	- création ou transformation de meubles à jouer	- potager - création artistique autour du potager	- land'art - colin-maillard au trésor
du 13 au 17.07	- jeu : devine qui ? - moulage animaux		- quiz animaux - observons le milieu naturel	- sortie au centre équestre de Plabennec	- poule-renard-vipère - animaux en playmais
du 20 au 24.07	- fresque de l'espace - la bataille spatiale	- création d'un système solaire - jeu : le drapeau	- fusée en carton - décollage	- extra-terrestre exquis - maquette d'un engin spatial	- préparation accessoire - chasse au trésor sur la Lune
du 27 au 31.07	- handball - football	- badminton - tennis	- croquet - pétanque	- sortie à la plage	- danse - randonnée
du 17 au 21.08	- marionnettes - théâtre d'ombre	- jonglage - jeux du cirque	- masques comédia del'arte - costumes antiques	- impro - imitation - ... - mise en scenes de fables	- initiation photo et camera - montage et expo
du 24 au 28.08	- jeux de société bretons - jeux extérieurs autour de légendes	- jeu : qui a volé le Graal ? - on équipe les chevaliers	- chasse aux Korrigans - ronde enchantée	- magie - jeu : lutins contre chevaliers	- sortie au château de Kerjean
du 30.08 au 02.09	- poupée japonaise - calligraphie	- éventails en papier - chansons japonaises	- origami - tanabata (voeux pour la rentrée )		

Le programme peut être modifié selon les circonstances climatiques, le nombre de participants, de nouvelles idées !!

➤ Nous accueillons les enfants de 3 à 12 ans, à partir de 7 h 30 et jusqu'à 18 h 30.

➤ Accueil à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas, sauf les sorties qui se font à la journée complète.

➤ Les tarifs sont : journée complète : 13,80 € - demi-journée avec repas : 11 € - demi-journée sans repas : 8 €

➤ **Fermeture du centre de loisirs du 1<sup>er</sup> août au 16 août.**

Pour tous renseignements, contacter Kristell Marchal - par téléphone au ☎ 06.33.52.91.88 - par mail : kristell.marchal@epal.asso.fr - Permanence les lundis de 16 h 30 à 18 h à la Maison des Bruyères (possibilité de rendezvous)

### **COLLECTE DES ESSAIMS D'ABEILLES**

En cas de présence d'essaims, il convient de prendre contact avec un professionnel, les pompiers n'assurant plus la prestation d'enlèvement. Des apiculteurs sont prêts à intervenir. Sur St-Divy, vous pouvez contacter M. André LE BEC au ☎ 02.98.20.30.18

### **HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE STELOI**

**Horaire d'été du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre 2009** du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

### **DEPOTS DE DECHETS DE JARDIN DANS LA REMORQUE COMMUNALE AU BOURG**

➤ Pour les déchets de jardin seulement : du Vendredi 17 h au Lundi 8 h 30 et du Mercredi 18 h au Jeudi 8 h.

<b>Mercredi</b>		<b>Vendredi</b>	
<b>01.07</b>	Rue Jonquilles/Bleuets	<b>03.07</b>	Rue des Alouettes
<b>08.07</b>	Kerhuel	<b>10.07</b>	Orée du bourg
<b>15.07</b>	Versant Sud	<b>17.07</b>	Lésivy
<b>22.07</b>	Kérellou	<b>24.07</b>	Rue Louis Aragon
<b>29.07</b>	Rue des Alouettes	<b>31.07</b>	Rue Jonquilles/Bleuets



## **INFORMATION – BASSIN VERSANT DE L'ABER WRACH**

*Comment jardiner en protégeant sa santé et l'environnement ?  
Des solutions alternatives pour lutter contre les insectes nuisibles :*

- poser des colliers anti-fourmis et des voiles anti-insectes (potager)
- attirer les auxiliaires, les animaux utiles au jardin (crapaud, hérisson, coccinelle) par des plantes relais (capucine) et en conservant des refuges (branchages, lierre...)
- utiliser des plantes protectrices comme les oeillets d'inde ou le thym qui éloignent les pucerons des rosiers

*Comment jardiner en protégeant sa santé et l'environnement ?*

Pour réduire l'utilisation des pesticides sur les zones à risque (pavés, dalles, bitumes...), des méthodes simples existent. Aussi, pensez à favoriser le désherbage à l'eau chaude (eau chaude de cuisson par exemple) ou le désherbage thermique au gaz. La chaleur fait éclater les cellules végétales et provoque alors la mort de la plante. Cependant, ces méthodes ne sont efficaces que sur des plantes de petite taille.

## **SANTE & SOCIAL**

DATES WE	PHARMACIES LANDERNEAU du Samedi 9 h 30 à 20 h et Dimanche de 9 h 30 à 20 h
05.07	CORRE-JOILLAT 32 quai de Léon
12.07	S LACOSTE – 2 quai de Léon D CANIVET – La Forest Landerneau
M.14.07	LACOSTE – 2 quai de Léon
19.07	S MOIGN – 82 rue Fontaine Blanche D LE PORT - Plouédern
26.07	S CORRE-JOILLAT 32 quai de Léon D BYDLON – La Roche Maurice

*En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il faudra appeler le 15, pour avoir les coordonnées du médecin de garde, ou organiser les secours*

### **CABINET PARAMEDICAL- 8 rue Stréat Névez**

**Masseur kinésithérapeute** ☎ 02.98.20.33.33 tous les jours  
*urgences respiratoires le WE*  
MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine  
**Infirmiers** ☎ 02.98.20.33.40 - tous les jours  
LE GALL Yolande – GUILLOU Bernard  
**Pédicure podologue** ☎ 02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE  
COMPAGNON Audrey

## **VIE PAROISSIALE**

### **HORAIRE DES MESSES PENDANT L'ETE**

En juillet, août et septembre, il n'y aura qu'une seule messe dans l'ensemble paroissial La Forest, St-Divy, St-Thonan;  
Elle sera célébrée le dimanche à 10 h 30 à St-Divy.

## **VIE ASSOCIATIVE**

### **COMITE D'ANIMATION DES QUATRE CLOCHERS et l'association "BOUTOU QUAD"**

#### **Rando quad pour Justine et la recherche médicale**

Ils organisent le **dimanche 30 août** au Valy Lédan à St-Divy une **randonnée** et **circuit de quad** à St-Divy, St-Thonan, La Forest Landerneau et Kersaint-Plabennec de 9 h à 13 h – **Baptême de quad** de 14 h à 17 h. Contact au ☎ 06.81.03.10.46 ou ☎ 06.64.34.79.33

### **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - Amis de la lecture** **Réunion mensuelle le mardi 7 juillet à 20 H 30**

Mardi 17 h 30 – 18 h 30	Mercredi 10 h 30-11 h 30
30.06 → LE GALL	01.07 → TANGUY
07.07 → KERMARREC	08.07 → PETERS/ROZEC
14.07 → férié	15.07 → DORVAL
21.07 → fermé	22.07 → PETERS/ROZEC
28.07 → fermé	29.07 → DURIF
Vendredi 17 h 30 - 18 h 30	Samedi 11 h 00 – 12 h 00
03.07 → FEREC	04.07 → LE BORGNE
10.07 → MESMEUR	11.07 → LAOT
17.07 → GUILLERM/KERVAREC	18.07 → fermé
24.07 → FEREC	25.07 → fermé
31.07 → GUILLERM/KERVAREC	01.08 → fermé

### **ASSOCIATION – MISE A JOUR**

ASSOCIATION	PRESIDENT	TRESORIER	SECRETAIRE
SDS BASKET	RINGEARD C. Kerdalaun 02.98.20.30.78	BIHAN-POUDEEC G. Kérellou 02.98.20.22.09	BELLEC V. Lanvelar 02.98.40.12.54

## **PETITES ANNONCES**

- Anne-Charlotte, 19 ans, possédant le permis et un véhicule vous propose de **garder vos enfants** le week-end et pendant les vacances scolaires. Expérience. Tarif : 7 € l'heure – ☎ 06.73.59.77.64
- Personne avec expérience cherche heures de ménage, repassage rémunéré par chèque emploi service; ☎ 02.98.40.17.43 après 20 h
- **Recherche jardinier**, chèque emploi service ☎ 02.98.02.72.76

### **BAR-TABAC-PRESSE**

Du nouveau à l'ETRIER, établissement tenu par  
Françoise et Jean-Luc CORRE  
Le "loto" et ses dérivés sont désormais possible.  
Venez tenter votre chance !

**MARCHE DU JEUDI** (pizzas, boucherie, fruits et légumes...) : Un marché se tient tous les jeudis de 17 h à 20 h.

**OBJET TROUVE** (disponible en Mairie) : Portable



**Le Bulletin municipal d'AOUT sera un bulletin d'informations MINIMUM : pas d'annonces extérieures.  
Pour le bulletin de SEPTEMBRE, déposer les annonces en Mairie pour le lundi 17 août.**